



# VB *infos* MAGAZINE

Actualités municipales de la commune de Villard-Bonnot

N° 82 > Mars/Avril/2019

## Budget 2019 Investir dans l'avenir

9  
11

### GRAND FORMAT



6

ACTU

**Santé**

Le centre médico-social  
Bientôt à Villard-Bonnot ?



12

V-B et VOUS

**Urbanisme**

PLU, modifications en vue



19

CULTURE

**Exposition**

Maison Bergès  
Le papier peint, tout un art !

8 mars **Jumelage**

**Une délégation pour inaugurer la rue Calamonaci**

Parmi le florilège de rues qui portent désormais un nouveau nom, il en est une qui fut au cœur de toutes les attentions. Ainsi, le 8 mars dernier à 11h la rue Calamonaci (Brignoud) fut inaugurée en présence des élus villardiens, des membres du Comité de jumelage. Pour l'occasion, le Maire de Calamonaci Pellegrino Spinelli, et quelques élus italiens avaient fait le déplacement.



**ACTUALITÉS** 4-8

Environnement : PAV, Citiz, DICRIM  
jeunes : Jobs d'été, Guillette  
Citoyenneté : élections européennes  
Santé : Centre médico-social...  
**Interco** : déchetteries, énergie

**GRAND FORMAT** 9-11

**Budget 2019...**  
**Investir dans l'avenir**

**V•B et VOUS** 12-17

PLU : modifications en vue  
GEG crée GreenAlp  
Focus sur le fleurissement  
Points sur les chantiers en cours  
CSC Brignoud, programme de rénovation  
Fit Days, le triathlon des enfants

**CULTURE et LOISIRS** 18-20

L'échos des associations  
Maison Bergès ; exposition  
A vos agendas ! Espace Aragon, commune...

**LIBRE EXPRESSION** 21

**EN PRATIQUE** 22

9 mars **Festivités**

**Licornes, sirènes & Cie... un carnaval réussi!**

Tous les feux étaient au vert pour le grand retour du Carnaval de Villard-Bonnot ! Samedi 9 mars, nombreux étaient les enfants à venir défilé de la place du 24 août jusqu'au stade Bœuf. Il y avait bien évidemment les princesses, fées et les indétronables super-héros, tous marchant gaiement et accompagnant la Licorne vers sa funeste destination.



12 mars **Réception**

**Des fleurs, des lumières et des lauréats**

Au restaurant Henri Guillard, mardi 12 mars l'ambiance était conviviale. Les participants aux concours « Maisons fleuries » et « Maisons illuminées » de 2018 étaient invités à recevoir chacun une plante et découvrir le palmarès.

- Maisons fleuries**  
Balcons : 1<sup>er</sup> prix : Mme. Philibert  
Bâtiments administratifs : 1<sup>er</sup> prix : Denis Foroni (casernes des pompiers)  
Maisons de lotissements : 1<sup>er</sup> prix : Mme. Pitton  
2<sup>ème</sup> prix : Mme. De Sousa  
Maisons de village : 1<sup>er</sup> prix : Mme. Paquien  
2<sup>ème</sup> prix : Mme. Eynard / 3<sup>ème</sup> prix : Mme. Gou  
Villas : 1<sup>er</sup> prix : Mme. Cerventes  
2<sup>ème</sup> prix : M. Tambuzzo / 3<sup>ème</sup> prix : M. Ceccato
- Maisons illuminées**  
Balcons : 1<sup>er</sup> prix : M. Testard  
2<sup>ème</sup> prix : Mme. Gaillard / 3<sup>ème</sup> prix : Mme. Nginn  
Maisons de lotissements : 1<sup>er</sup> prix : M. Despres  
2<sup>ème</sup> prix : Collectif Cité Fayolle  
Maisons de village : 1<sup>er</sup> prix : M. Lemoine  
2<sup>ème</sup> prix : Mme. Gou  
Villas : 1<sup>er</sup> prix : Mme. Lardic-Amigues  
2<sup>ème</sup> prix : M. Bandiera / 3<sup>ème</sup> prix : M. Lasseron



**Chères Villardiennes, Chers Villardiens,**

Comme vous le savez sans doute, Villard-Bonnot – comme d'ailleurs les quatre autres communes de plaine concernées dans un premier temps (Crolles, Bernin, Champ-près-Frogès et Frogès) – a finalement décidée d'opter pour les points d'apports volontaires lors du Conseil Municipal du 26 février 2019.

Aussi, et afin d'assurer une répartition équitable des points de collecte en fonction d'un besoin total estimé à 80 emplacements, nous proposons d'en retenir 93 sur l'ensemble du territoire. Nous vous informons également qu'en fonction de la densité de l'habitat, le volume des bacs pourra varier.

Donc, après ce travail sur plan, de pré-emplacements supposés, le mois d'avril sera consacré au travail sur le terrain, afin de valider techniquement, dans chaque quartier, les lieux d'implantations définitifs. Également, les syndics de copropriétaires de lotissements seront consultés pour examiner avec eux les modalités de collecte. Le démarrage et les travaux d'aménagements des plateformes se dérouleront tout au long du mois de mai.

La collecte dans sa forme nouvelle s'effectuera quant à elle à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2019.

Mais aussi, afin d'être en mesure de répondre avec pertinence aux interrogations que chacun pourra solliciter en Mairie; sachez que notre service accueil des affaires générales sera spécialement formé pour répondre à toutes les questions qui pourraient se poser à Vous.

Recevez chères Villardiennes, Chers Villardiens, l'expression de nos sentiments les plus sincères.

Daniel CHAVAND  
Maire de Villard-Bonnot



3 700 exemplaires - ISBN 978-2-916813-13-4  
Dépôt légal avril 2019



Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement

Le magazine V•B infos est édité par le service communication de la Mairie de Villard-Bonnot (Isère)  
20, boulevard Jules-Ferry - 38190 Villard-Bonnot - 04 76 45 79 45

Directeur de la publication : Daniel Chavand  
Rédaction : A. Andriollo, C. Monteil  
Photos : © A. Andriollo, J.-P. Filippi / C. Monteil / Le Grésivaudan / Couv. image-et-reves.fr / D.R.  
Comité de relecture : A. Andriollo, N. Boirin, R. Coquet, F. Dufort, D. Modesto, C. Monteil, L. Rolland  
Maquette et direction artistique : Eric Chartier-Coton  
Réalisation : CHAPO.COM - Seyssinet-Pariset • Impression : COUJAN - Fontaine  
Régie publicitaire : Eric Chartier 04 76 99 26 01 - regie.vb@groupe-c.com





[ Déchets ]

S'agissant de la collecte des déchets, l'épisode fait grand bruit ! Rappelons les faits : dans sa mission de collecte, traitement et valorisation des déchets, la Communauté de communes Le Grésivaudan déploie depuis 2018 des points de proximité, autrement dit des Points d'Apports Volontaires (PAV).



## Points d'apports volontaires la commune change de cap !

Dans un premier temps, l'opération ciblait les communes des balcons de Belledonne. Une année plus tard, 5 communes de plaine étaient invitées à adopter ce système. Parmi elles, Villard-Bonnot refusait le tout PAV et souhaitait maintenir la collecte en porte à porte pour les ordures ménagères (OM), par délibération n° 81 du 18 septembre 2018. (Détails : VB infos n° 80 novembre décembre, page 12). Un conseil municipal (27 novembre 2018) avec l'intervention des techniciens du service des déchets du Grésivaudan, et 5 réunions d'information publiques (du 5 au 11 février 2019, 500 personnes présentes au total) plus tard, le Maire et les élus ont souhaité se repositionner sur cette problématique. Le verdict tombe : à Villard-Bonnot il n'y aura plus de collecte en porte à porte des ordures ménagères à partir du 1<sup>er</sup> juillet. Les raisons de ce changement de cap sont multiples : réaliser des économies afin d'équilibrer le budget annexe, les conditions de travail des agents collecteurs, et surtout la volonté de maîtriser la hausse de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) qui aurait été automatique pour l'ensemble des ménages. Il ne restera plus qu'à déterminer les emplacements

des points d'apports (1 point pour 100 habitants). Ces derniers seront pour la majorité des containers aériens ; les colonnes semi-enterrées pourront être envisagées (au cas par cas) pour les habitats collectifs et les lotissements difficiles d'accès pour les bennes de collecte. ●

### Une campagne de com' à domicile

L'agence L & M a été mandaté par la Communauté de Communes Le Grésivaudan pour mettre en place une campagne de communication en porte à porte auprès des habitants. Ainsi, du 29 mars au 31 mai de 10 h à 19 h 30, du mardi au samedi, le personnel recruté pour l'occasion passera expliquer dans chaque foyer le nouveau dispositif, les consignes de tri et remettre les sacs de précollecte. Après deux passages infructueux, les agents laisseront un avis de passage vous permettant de récupérer ce kit en Mairie. Utile ! Le personnel de l'agence se présente vêtu d'un gilet blanc et muni d'une lettre d'accréditation. Soyez donc vigilant à ces détails.

[ Mobilité ]

## citiz L'auto-partage et son premier utilisateur



Malgré le froid et la pluie qui s'abattaient sur la vallée du Grésivaudan le 23 janvier dernier, M. Portaz a rejoint le parking de l'Espace Aragon à vélo afin d'utiliser pour la première fois la petite auto blanche floquée « Citiz ».

Pour l'occasion, M. Savoie était présent. Il est le propriétaire de la Twingo mise à disposition. Autrement dit, le véhicule qu'empruntait ce jour-là M. Portaz...

Ce nouveau concept c'est l'autopartage ! Une voiture en libre-service, via une plateforme. Ici, il est question de Citiz. Ce service s'adresse aussi bien aux particuliers qu'aux entreprises. Il suffit de s'inscrire sur internet ou par téléphone, à la suite de quoi une carte d'accès vous sera délivrée. Réservez le véhicule et... roulez ! Côté tarification, la location est basée sur le temps d'utilisation et la distance parcourue, et comprend le carburant, l'assurance, l'emplacement et l'équipement de la voiture. ●

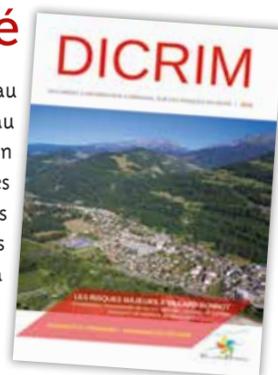
[www.alpes-loire.citiz.coop](http://www.alpes-loire.citiz.coop)  
04 76 24 57 25

[ Sécurité ]

## Le nouveau DICRIM est arrivé

Mis à jour et remis au goût du jour, le nouveau Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) vous a été distribué au mois de mars. Réalisé par la société Alp'Géorisques, ce livret vous présente les différents risques majeurs naturels et technologiques auxquels la commune de Villard-Bonnot peut être confrontée. Il recense également les réflexes à avoir en fonction des multiples situations. Un document à conserver ! ●

Retrouvez le DICRIM 2018 en mairie et sur <http://www.villard-bonnot.fr>  
Onglet [ Cadre de vie ]



[ Emploi ]

## Jobs d'été

C'est le moment !



Plus que quelques mois avant les vacances d'été, il est temps de déposer vos candidatures ! Comme chaque été, la Mairie propose plusieurs postes aux jeunes Villardiens du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août. Ces jobs d'été sont répartis entre les filières : administrative, technique et périscolaire.

Cela vous intéresse ? Vous avez jusqu'au 30 avril pour adresser une lettre de motivation à Monsieur le Maire. N'oubliez pas de préciser vos disponibilités ainsi que les services dans lesquels vous aimeriez travailler. ●

### Conditions :

- avoir 16 ou 17 ans (révolus) ;
- résider sur la Commune.

### 2018 en chiffre :

- 55 jeunes ont postulé ;
- 12 postes ;
- 0 désistement.



Vous pouvez également faire votre demande depuis le formulaire de contact en ligne sur le site de la commune, onglet [ A VOTRE SERVICE ], rubrique [ Recrutement ].

<http://www.villard-bonnot.fr>



Isaly Jouffroy & Laura Foroni avec l'équipe H. Guillard



Clément Jacob et l'équipe Voirie

Tout au long de l'année, la Mairie accueille des stagiaires. Une immersion au cœur du service public vous intéresse ? La démarche est identique à celle des emplois d'été.

## L'abeille Guillette est de retour

Vous ne connaissez pas encore Guillette ? Pourtant chacun de ses passages dans les restaurants scolaires de la Commune est loin de passer inaperçu ! Entre le « food truck » coloré, la musique qui s'en échappe et les cris de joie des écoliers : Guillette l'Abeille, traiteur de profession, fait sensation ! Rappelons que ce n'est pas la première fois qu'elle crée l'événement dans les cantines. Par deux fois en 2018, l'abeille a su séduire petits et grands gourmands avec la « Ravioles Box » et les cornets de frites maison ! Ainsi, le 8 février dernier, le Food truck a de nouveau sillonné les établissements villardiens. À son bord, un jeune homme à l'aise aussi bien devant les fourneaux que devant un jeune public endiablé ! Au menu ? des friiiiiites !!! ●



[ Scolaire ]



Cela faisait longtemps que le recrutement était en cours, aujourd'hui le cap est passé ! Le service de la police municipale de Villard-Bonnot compte désormais 3 policiers. Nicolas Chavasse-Frette a ainsi pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> mars dernier, complétant l'équipe formée par Bruno Robin et Stéphane Innuso.





[ Citoyenneté ]

## Inscriptions Procurations



Le dimanche 26 mai prochain auront lieu les élections européennes. Lors de ce suffrage universel à un tour sont élus les soixante-dix-neuf députés français du Parlement européen. Avec la sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne (UE), la France obtient cinq parlementaires supplémentaires, tout comme les autres États membres qui étaient alors sous-représentés.

### Inscriptions

Il est désormais possible de s'inscrire en ligne sur les listes électorales et ce, jusqu'au 31 mars 23 h 59. Pour cela, il vous suffit de vous rendre sur le site du service public, onglet [Particulier], rubrique [service en ligne] s'inscrire sur les listes électorales.

La mairie de Villard-Bonnot ouvrira une permanence spéciale le samedi 30 mars de 9 h à 12 h.

<https://www.service-public.fr>

### Absent ? Pensez à la procuration !

Qui peut recevoir une procuration ?

La personne qui donne procuration (le mandant) désigne librement la personne qui votera à sa place (le mandataire). Le mandataire doit être inscrit sur les listes électorales de la même commune que le mandant, mais pas forcément être électeur du même bureau de vote, ni du même arrondissement. Par ailleurs, le jour du scrutin, le mandataire ne doit pas détenir plus de 2 procurations, dont une seule établie en France.

Où faire la démarche ?

Le mandant doit se présenter dans un commissariat de police ou une gendarmerie (où qu'il soit), ou au tribunal d'instance de son domicile ou de son lieu de travail.

Comment faire la démarche ?

Le mandant doit se présenter en personne auprès des autorités compétentes. La démarche s'effectue à l'aide d'un formulaire, fourni et rempli sur place ou récupéré sur internet sur le site du service public, onglet [Particulier], rubrique [Papiers/Citoyenneté Elections] vote par procuration].

[ Social ]



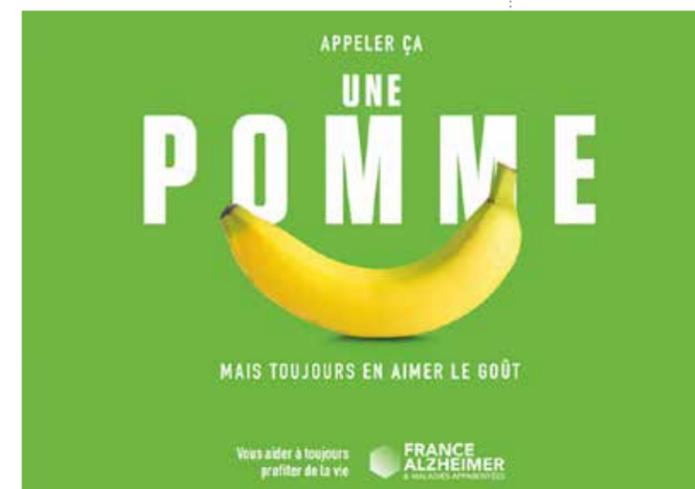
## Un café « Mémoire France Alzheimer »

près de chez vous

Depuis sa création en février 1991, l'association France Alzheimer Isère déploie ses actions sur l'ensemble du département. Ainsi, le 10 janvier dernier l'organisme a tenu son premier « Café Mémoire France Alzheimer » au « Bar du Village », sur la commune de Biviers.

Le « Café » est une formule qui séduit. Il s'adresse à toutes les personnes (familles, amis et personnes directement concernées) qui se posent des questions sur la maladie d'Alzheimer et les pathologies apparentées. Il a pour objectifs d'informer, de favoriser et encourager les échanges et les rencontres dans un lieu neutre. Le Café tend, enfin, à davantage de tolérance pour que — peu à peu — la société porte un regard neuf sur les maladies neurodégénératives, afin que les malades et leurs proches se sentent bienvenus dans tous les lieux publics.

À la fois informel mais essentiel, ce temps dédié d'échanges peut parfois être l'occasion d'un moment de répit pour les participants. L'accueil est assuré par des bénévoles et une psychologue de l'association pour garantir un cadre bienveillant à chacun.



Café Mémoire France Alzheimer  
1 jeudi par mois, 14 h 30 à 16 h 30  
Dates à venir : 14 mars, 11 avril, 23 mai et 13 juin.

Café Mémoire France Alzheimer  
« Bar du Village »  
96n chemin de la Moidieu - 38330 Biviers  
06 33 93 47 08

## Lancement d'un annuaire des solidarités

C'est tout nouveau et ça devrait vous être bien utile !

Un annuaire accessible sur le site du Grésivaudan, recense les acteurs sociaux œuvrant sur le territoire. Cet outil pratique vous permet de trouver en quelques clics les contacts dont vous ou vos proches avez besoin en matière d'hébergement, d'alimentation, de santé, de transport, d'accès aux droits... Au total, 12 rubriques vous sont proposées pour vous orienter vers le bon interlocuteur et service. Cet annuaire s'adresse aux personnes en difficulté et à celles qui les accompagnent. Cette plateforme numérique est née en réponse au besoin des partenaires, acteurs et élus de l'action sociale du Grésivaudan, suite à l'analyse des besoins sociaux du territoire réalisée en 2016-2017.

[www.le-gresivaudan.fr](http://www.le-gresivaudan.fr)  
onglet [100% pratique]  
rubrique [action sociale]

[ Santé ]



## Le centre médico-social bientôt à Villard-Bonnot ?

C'est la question qui a été posée aux élus villardiens lors du premier Conseil municipal de la Ville de l'année, le mardi 29 janvier.

Le conseil départemental de l'Isère a effectivement sollicité la Commune dans

le but de trouver un emplacement pour le nouveau Centre Médico-Social (CMS), actuellement implanté sur Bernin.

Afin de répondre au mieux à la requête, à savoir libérer un espace d'environ 1800 m<sup>2</sup>, un ensemble de trois parcelles (deux privées et une communale) situées le long de la route D523, à l'entrée de la Cité de Vors a été proposé. L'acquisition des terrains privés se monte à 265 000 € et 295 000 €.

Le projet a tout de même soulevé quelques interrogations. Des réticences ont notamment été émises à cause des difficultés de circulation qu'engendrerait l'implantation d'une telle structure, générant ainsi quatre abstentions lors du vote. Ce Centre, dont la construction sera entièrement à la charge du Département, devrait être opérationnel en 2021. Pour l'heure, des études techniques préalables ont été engagées. Elles permettront de préciser l'emprise foncière nécessaire. Enfin, le Bureau municipal et le service urbanisme étudient également une piste d'un bail emphytéotique (d'une durée de 18 à 99 ans).

[ Solidarité ]

## Le café des aidants les prochaines rencontres



Créée en 2003, l'Association Française des Aidants a pour objectif d'écouter et de porter la parole de ceux qui accompagnent au quotidien un proche malade, en situation de handicap ou dépendant du fait de l'âge.

L'association effectue un travail important auprès des aidants et des professionnels. Pour ce faire, elle propose des formations, des ateliers santé et a rapidement mis en place le Café des Aidants. Ce lieu est un espace de partage d'expériences, de conseils et d'informations où les aidants se retrouvent. Dans un cadre convivial, chacun échange sur sa situation et ce qu'il peut vivre. Dans le Grésivaudan, le Café des Aidants se situe à Lumbin. Il est organisé avec l'aide du Service Autonomie du Conseil Départemental de l'Isère.

Café des Aidants à Lumbin  
L'Attero - 125, chemin des Longs-Prés  
04 56 58 16 41

Rendez-vous un mardi par mois de 14 h à 16 h 30 autour d'un thème.  
Mercredi 7 mai : « Apprendre à demander de l'aide ».  
Mardi 4 juin : « Confier mon proche et avoir confiance ».  
Mardi 2 juillet : « Café convivial »



[ Environnement ]

# Les déchets professionnels c'est fini!



La proportion de déchets professionnels dans les déchetteries gérées par Le Grésivaudan est estimée entre 15 et 20%.

À compter du 1<sup>er</sup> avril 2019\*, les déchetteries gérées par Le Grésivaudan sur les communes du Touvet, Saint-Ismier, Crolles et Saint-Martin d'Uriage ne seront plus accessibles aux professionnels.

La décision a été votée en conseil communautaire du 17 décembre dernier afin de répondre aux obligations réglementaires du Code de l'environnement et de la loi de Transition Énergétique pour la Croissante Verte. Cette dernière impose que, d'ici 2020, 70% des déchets du secteur du BTP soient recyclés.

Accompagnés par l'ADEME (agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), les spécialistes des déchets et les distributeurs de matériaux sont invités à mettre en place, sur les territoires, des solutions de tri et de collecte. L'objectif est de créer des installations dédiées aux besoins des professionnels dont la nature et la taille des flux à traiter sont différentes de celles des particuliers. Ces sites disposent ainsi de nombreux avantages en matière de service et de sécurité: horaires d'ouverture adaptés au fonctionnement des artisans, plateformes sans quai de déchargement pour faciliter le vidage et limiter l'attente,

traçabilité des déchets, système de pesée précis, dispositif de valorisation des déchets... Dans ce cadre, la Communauté de communes Le Grésivaudan prend donc acte de l'évolution législative et, tout comme ses voisins, Grenoble-Alpes Métropole et le Pays Voironnais, elle interdit l'accès de ses déchetteries aux professionnels. Cette mesure prendra effet dans le Grésivaudan à compter du 1<sup>er</sup> avril prochain [\*].

Deux déchetteries professionnelles sont d'ores et déjà en service sur 2 communes voisines du Grésivaudan: Domène et Francin. On recense également 7 points d'apport de déchets professionnels situés sur le territoire et à proximité: Villard-Bonnot, Montbonnot, Meylan, Domène et Goncelin. Ces sites accueillent, selon leur emplacement et leur filière, des déchets différents. ●

[\*] Une période de tolérance sera néanmoins accordée jusqu'au 30 juin afin d'épuiser les crédits restants sur leur carte d'accès en déchetterie.

 Toutes les déchetteries professionnelles dans notre région  
[www.dechets-chantier.ffbatiment.fr](http://www.dechets-chantier.ffbatiment.fr)



[ Energie ]

# Les conseils Rénov'nergie

**Comment consommer moins et réduire mon budget énergie?**

Vous avez un projet de rénovation, de construction ou de changement de système de chauffage? Venez avec vos devis, vos plans, vos projets ou juste vos questions!

Par quels postes de travaux commencer sa rénovation pour être le plus efficace? Comment imaginer un projet de construction économe en énergie? Quels sont les bons choix pour l'isolation, le mode de chauffage, les énergies renouvelables? Quelles solutions techniques et financières? Comment choisir entre plusieurs devis? Quels gestes économes adopter?

Selon vos projets de travaux, à l'issue de votre rendez-vous, un conseiller Ageden pourra venir réaliser un diagnostic énergétique à votre domicile. Le Grésivaudan vous propose des rendez-vous avec un conseiller Rénov'nergie, chaque semaine de 9h à 13h. Une heure de conseils personnalisés et indépendants assurée par un conseiller énergie de l'AGEDEN (Espace Info-Energie).

Ces permanences sont gratuites, et se déroulent, sur rendez-vous, au siège de la communauté de communes Le Grésivaudan. ●



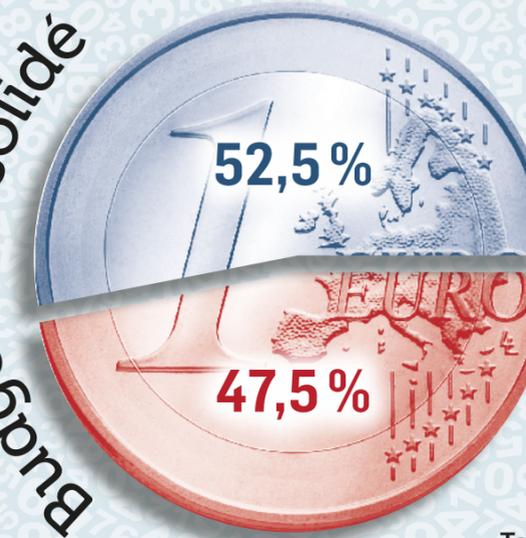
 Communauté de communes Le Grésivaudan  
390, rue Henri-Fabre - Crolles  
**Pour prendre rendez-vous:**  
04 76 14 00 10 - [infoenergie@ageden38.org](mailto:infoenergie@ageden38.org)

# Budget 2019

# Investir dans l'avenir

Dans la salle du Conseil, au premier étage de la Mairie, l'heure était au vote du budget mardi 26 mars. Les membres du Conseil Municipal ont validé un budget annuel équilibré qui permet la poursuite de projets de grande envergure sans avoir recours à d'emprunts nouveaux.

Budget consolidé



**Section de fonctionnement**  
10 163 881 €

**Total budget 19 369 386 €**

9 205 505 €  
**Section d'investissement**

Tournée vers l'avenir, la Commune investit pour le bien-être de ses citoyens et des générations futures.

Détails du budget en pages suivantes. ➔



**Quelques mots de... Patricia Baga**  
4<sup>ème</sup> Adjointe,  
chargée des finances

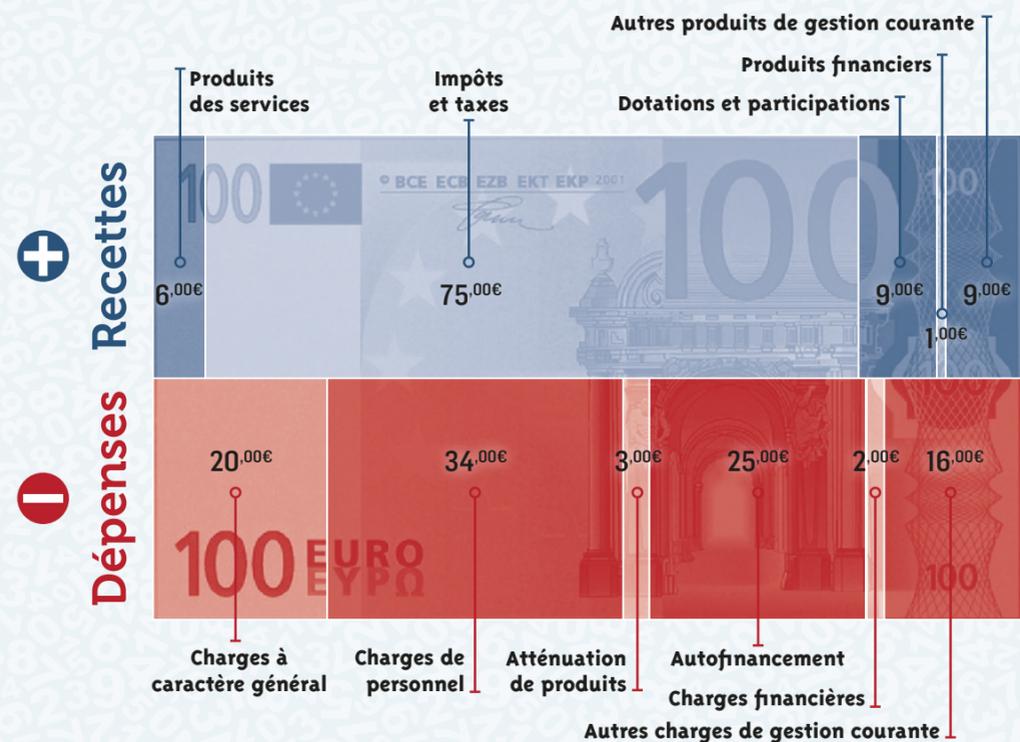


« Malgré des dotations en baisse depuis 2014, notre équipe peut être fière du travail accompli. Nous arrivons à contenir nos dépenses de fonctionnement tout en créant de nouveaux services à la population comme l'Agence Postale, le service "cartes d'identité, passeports" ou encore le cabinet médical de Brignoud. Cette année, grâce à la fusion Régie Municipale/GEG, qui nous a apporté environ 4 millions d'euros, nous allons pouvoir investir sans faire d'emprunt et en désendettant la commune (rachat de l'emprunt Terres du Moulin). Nous allons pouvoir continuer nos efforts sur le site des Papeteries, finir la Gendarmerie, créer un nouveau restaurant scolaire ainsi que l'aménagement d'une classe supplémentaire à l'école République. N'oublions pas les syndicats intercommunaux, le centre Social de Brignoud (que nous gérons avec la Commune de Frogès) qui va bientôt se doter d'un nouveau DOJO ainsi que d'une nouvelle Bibliothèque dans des locaux rénovés. L'équipe en place menée par une Directrice très dynamique donne vie à ce centre Social. Dans l'avenir nous continuerons à répondre aux attentes des Villardiens tout en continuant à maintenir autant que nous le pourrons nos dépenses. » ●



### Détail des recettes & dépenses Répartition sur la base de 100 €

#### Fonctionnement



#### Produits des services

Recettes services périscolaires, concessions cimetière  
Garderie, Cantine, transport scolaire

#### Impôts et taxes

Taxes Foncières et Taxe d'Habitation: 41 €  
Attribution compensation Intercommunale: 44 €  
Autres taxes: 15 € (sur consommation électricité, droits de mutation...)

#### Dotations et participations

Dotations de l'État:  
- Dotation Globale de Fonctionnement  
- Dotation Compensation Taxe Professionnelle

#### Produits financiers

Dividendes perçus par la Commune (Ste. Hydroélectrique  
Frédet Bergès et GEG)

#### Autres produits de gestion courante

Bâtiments productifs de revenus  
Loyers logements communaux, OPAC 38, Gendarmerie, antennes Papeteries...

#### Charges à caractère général

Dépenses nécessaires au fonctionnement des services communaux

#### Charges de personnel

Salaires des agents qui travaillent pour la commune

#### Atténuations de produits

Fonds de péréquation horizontale entre communes et intercommunalité  
Pénalités au titre du déficit de logements sociaux

#### Autofinancement

Pour financer nos investissements

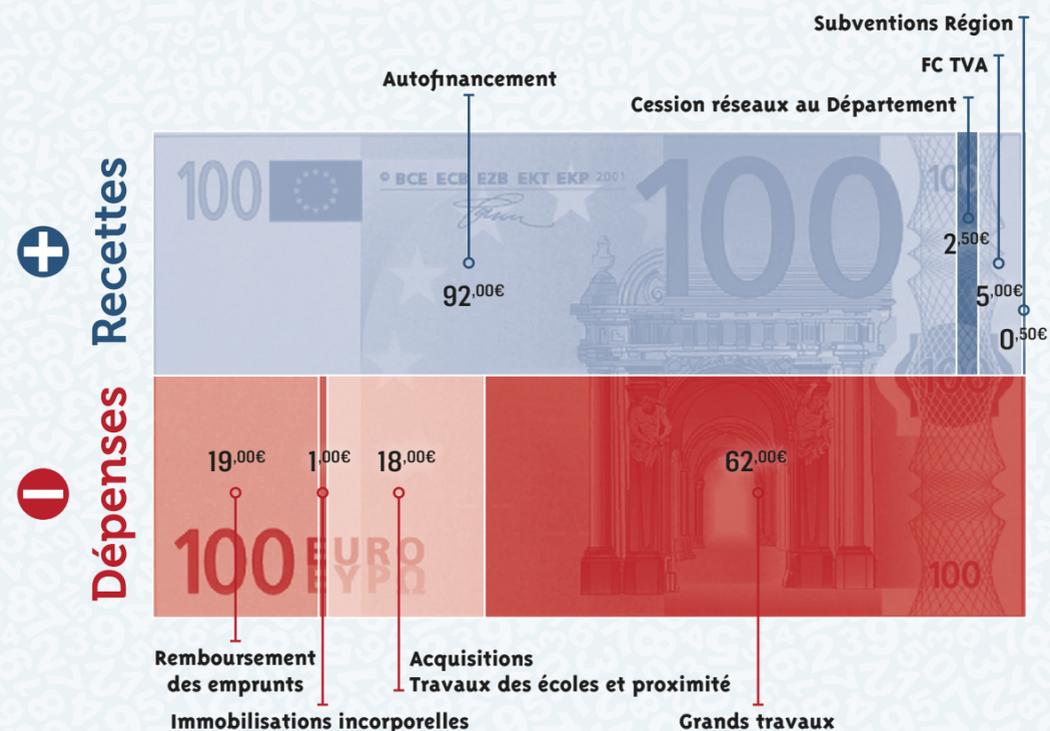
#### Charges financières

Intérêts des emprunts

#### Autres charges de gestion courante

Syndicats intercommunaux (SISAB, SICSOC, SICAEM)  
SDIS - Subventions associations, indemnités des élus

#### Investissement



#### Cession réseaux au Département

Vente partie Réseau pour fibre optique

#### FC TVA

Remboursement TVA par l'État

#### Remboursement des emprunts

Remboursement du Capital des emprunts  
Sur les 19 €:  
- 8 € remboursement anticipé de l'emprunt des Terres du Moulin  
- 11 € remboursements de l'année

#### Immobilisations incorporelles

Frais d'études, logiciel, applications, PLU...

#### Acquisitions

Matériels, terrains bâtis, outillage, mobilier...

#### Grands travaux

Gendarmerie, RS République, travaux de voirie, Papeteries



## Une application mobile pour être informé en temps réel !

Une coupure d'eau ? Une intervention sur la route départementale ? Un mouvement de grève dans le secteur public ? L'information ne prévient pas et surtout elle n'attend pas ! Afin de proposer à la population une communication qui soit le plus efficace possible, la commune de Villard-Bonnot lancera au début du troisième trimestre son application mobile !

La Commune réfléchit depuis près de deux années à un nouveau support d'information. Déjà en 2016, le site internet de la Ville avait fait peau neuve avec toujours plus d'interactivité, puis en septembre de la même année ce fut au tour des panneaux lumineux d'être remplacés pour une génération plus performante. L'année suivante, le VB infos magazine se métamorphosait. 2017 et 2018 firent la part belle à l'affichage extérieur avec l'harmonisation et la modernisation des banderoles dédiées à l'événementiel villardiens ainsi qu'avec l'installation des vitrines d'affichage municipal en différents points du territoire communal.

Il est des informations qui nécessitent davantage de réactivités et surtout un canal de diffusion auprès des habitants en temps réel.

L'application mobile de Villard-Bonnot a été pensée en ce sens : alerter/informer chaque personne, chaque foyer de l'actualité villardienne. Développé par la société Lumiplan, ce petit outil sera accessible sur smartphone (Android et IOS), sur toutes les plateformes de téléchargement d'applications (Google Play et App Store). Toute votre commune à portée de clic ! **Une fois installée sur votre téléphone, vous aurez accès à tous les services de la Mairie** : l'actualité, l'événementiel, les transports, le journal, la qualité de l'air... Vous aurez la possibilité de personnaliser à 100% le menu et ainsi choisir l'accès aux thématiques, aux informations qui vous intéressent.

Lorsque l'application est installée, vous pouvez recevoir des notifications (grève, travaux, coupure d'eau, circulation...) sans avoir à vous rendre sur l'outil.

En cas d'alerte majeure — par exemple dans le cadre d'une inondation — l'application mobile vous informe du danger et des consignes de sécurité dès que le Plan Communal de Sauvegarde est déclenché. ●



# PLU

Depuis le 28 juin 2017, le Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Villard-Bonnot, est entré en vigueur. Principal document de planification au niveau communal, il a remplacé le Plan d'Occupation des Sols.

Depuis presque 2 ans, la Commune a pu constater que des ajustements étaient nécessaires.

## Modifications en vue...

Si la rédaction du dossier de modification prend environ 2 mois, la procédure administrative est assez longue entre la saisie des administrations, l'enquête publique, le rapport du commissaire enquêteur et ensuite la délibération du Conseil Municipal qui devrait être prise en septembre ou octobre.

### Les principales modifications souhaitées :

- supprimer le périmètre d'attente instauré à proximité de la gare de Lancey, suite à l'étude réalisée pour définir un projet d'aménagement d'ensemble, en intégrant une OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation) et en modifiant le règlement graphique et écrit ;
- modifier les règles de hauteurs ;
- modifier le linéaire commercial ;
- pondérer le Coefficient d'Emprise au Sol (CES) selon le type de construction ;
- revoir le Coefficient de Biotope par Surface (CBS) ;

- préciser certaines définitions du lexique ;
- modifier les règles de construction sur le périmètre d'attente restant après la modification (celui sur le secteur de Brignoud) ;
- de mettre à jour les règles liées aux risques naturels ;
- mutualiser les règles dérogatoires pour les zones Um-a et Um-b ;
- modifier certaines règles d'implantation en zone Um-a ;
- modifier les règles liées aux caractéristiques des toitures.

Lors de l'enquête publique d'une durée de un mois, un registre sera mis à disposition de la population dans lequel vous pourrez faire part de vos observations.

Le commissaire enquêteur pourra également vous recevoir lors de 2 ou 3 permanences dont les dates seront communiquées ultérieurement. ●

### Quelques mots de

**Frédéric Ceva**  
6<sup>ème</sup> adjoint  
En charge de l'urbanisme



« La création de notre PLU nous a permis de réfléchir sur le devenir de notre commune qui, je vous le rappelle, est une commune très contrainte en termes d'occupation des sols, PPRI, PPRN, risque de suffusion, risque de glissement... Les différentes étapes ont permis de mûrir le projet urbain, de le rendre plus cohérent, plus attractif et d'intégrer au mieux le développement futur des friches des papeteries de Lancey, le secteur de la gare de Lancey ainsi que celui de la gare de Brignoud.

Après presque deux ans d'utilisation, nous avons décidé de lancer une modification qui restera conforme au Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et dont l'objectif est multiple :

- optimiser le PLU au regard de son utilisation, en clarifiant certaines règles d'implantation ;
  - que Villard-Bonnot reste un village vivant en recentrant ses linéaires commerciaux afin de les rendre toujours plus attractifs et de préserver les commerces et les services de proximité dans les centres bourg ;
  - intégrer de nouvelles règles d'aménagement du secteur de la gare de Lancey, voué à de l'habitation conformément au SCOT ;
  - retravailler certaines règles du PLU en visant une limitation de la consommation foncière, un contrôle de la densité sur certains secteurs et de poursuivre les efforts sur la diversité du parc de logements.
- Avec vous, nous continuons à donner vie à cette nouvelle ambition pour notre commune. Vous serez d'ailleurs consultés lors de l'enquête publique. Pour piloter avec détermination ce PLU, je m'appuie sur le service urbanisme composé de techniciens avec des compétences reconnues...

L'ambition que nous souhaitons pour notre commune est claire : un PLU exemplaire au regard de la démarche et du développement durable dans toutes ses facettes : social, économie, mobilité, environnement. Je reste entièrement à votre disposition sur rendez-vous les mardis après-midi lors de mes permanences pour échanger avec vous et récolter vos avis sur les orientations de ce PLU. » ●



## GEG crée GreenAlp

Sa filiale de distribution en électricité et en gaz

Le Groupe GEG est le sixième distributeur français d'électricité et le quatrième pour le gaz naturel. En Isère et en Savoie, le Groupe gère 1 650 km de réseaux électriques et 360 km de réseaux gaz. Une réglementation européenne impose à GEG de séparer dorénavant ses activités de gestionnaire de réseaux de celles de fournisseur d'énergies par des marques différentes. Concrètement, GEG devait distinguer sa société qui gère les réseaux (câbles, canalisations) de celle qui vend les énergies.



Pour répondre à cette obligation, le Groupe GEG a donc filialisé au 1<sup>er</sup> janvier 2019 ses activités de réseaux et a créé la société GreenAlp (Grenoble REseaux ENergies des ALpes) gérée de manière indépendante.

### Qu'est-ce que GreenAlp ?

GreenAlp a en charge la modernisation des réseaux de distribution de Grenoble et de 35 communes dans les Alpes, dont Villard-Bonnot. Cela représente l'alimentation en énergie de 135 000 clients. La société réalise aussi les interventions techniques et les dépannages d'urgence. Elle donne accès à ses réseaux de distribution en toute neutralité, au fournisseur choisi par le client. Concrètement, les habitants des communes desservies par GreenAlp doivent garder comme contact leur fournisseur d'énergies puisqu'il gère leur contrat d'électricité et/ou de gaz et assure la relation commerciale. Mais les interventions techniques sont réalisées par les salariés de GreenAlp. En cas d'urgence, les numéros d'appel 24/24 et 7/7 restent inchangés.

### GreenAlp exerce ces activités dans le cadre de contrats de concession :

- Avec Grenoble Alpes Métropole, pour les réseaux d'électricité et de gaz naturel de Grenoble et d'électricité de Séchilienne,



### Agence GEG, à Lancey

- 2, rue du Boÿs  
38190 Villard-Bonnot
- du lundi au jeudi  
de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30.
- 04 76 71 40 92
- villard-bonnot@geg.fr
- www.geg-villard-bonnot.fr
- Urgences gaz
- 0800 400 149

[ Environnement ]

## FOCUS Le fleurissement villardien



### Les astuces zéro phyto

Engagée dans une démarche zéro phyto, autrement dit sans produit chimique, Villard-Bonnot poursuit ses efforts dans ce domaine. Pour la deuxième année consécutive, deux nouvelles techniques sont employées :

- le paillis de chanvre : garde l'humidité, minimise la pousse des mauvaises herbes ;
  - le paillis de coquilles de fèves de cacao : garde l'humidité, permet d'espacer les arrosages, minimise la pousse des mauvaises herbes. ●
- ctm@villard-bonnot.fr

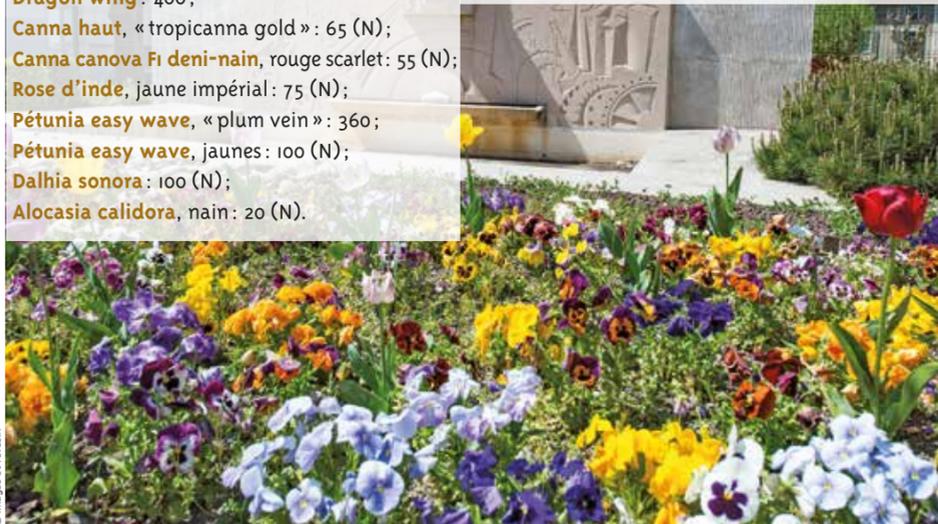
## Des fleurs... des couleurs, des parfums

De quoi est composé le fleurissement de ce printemps 2019 ?

- **Géranium**, mauve : 300 ; rouge : 150 ;
- **Surfinia**, bleu ciel : 400 ; rose : 210 ;
- **Bidens**, blanc : 100
- **Rudbeckia**, rouge cerise : 120 (Nouveauté) ;
- **Coleus henna** : 80 (N) ;
- **Sauge farinacea**, victoria bleu : 420 (N) ;
- **Dragon wing** : 400 ;
- **Canna haut**, « tropicanna gold » : 65 (N) ;
- **Canna canova Fi deni-nain**, rouge scarlet : 55 (N) ;
- **Rose d'inde**, jaune impérial : 75 (N) ;
- **Pétunia easy wave**, « plum vein » : 360 ;
- **Pétunia easy wave**, jaunes : 100 (N) ;
- **Dahlia sonora** : 100 (N) ;
- **Alocasia calidora**, nain : 20 (N).

### Stop aux vols des végétaux !

Chaque année, les vols de végétaux : fleurs, arbustes, arbres... sont nombreux. **Cet acte est passible de 3 ans de prison et de 45 000 € d'amende** (Code pénal, article 311-1 à 311-11). C'est la volonté de l'auteur de dérober qui est condamnée. Ainsi, la peine est encourue même si l'auteur restitue l'objet après son vol ou s'il n'y a eu qu'une tentative de vol. ●



## MÉMO! → Les nuisibles de saison



Retrouvez toutes les astuces et tous les conseils pour lutter contre les nuisibles présents sur la commune sur internet.  
www.villard-bonnot.fr  
Onglet [Cadre de vie]  
Rubrique [Environnement]

### Les chenilles processionnaires

Ce nuisible est dangereux à la fois pour l'homme comme pour les animaux. Voici quelques consignes de sécurité, si vous êtes confronté à cet insecte.

- Les processions débutent dès février, lorsque les températures se radoucissent.
- N'intervenez pas et laissez s'enterrer les chenilles.
- Marquez l'endroit de l'enfouissement avec un bâton. Venez les déterrer un mois plus tard.
- Arrosez votre sol avant d'intervenir pour éviter l'effet volatil des poils qui peuvent subsister dans le sol.
- N'oubliez pas de vous protéger par des vêtements adaptés, à usage unique ou cirés (lunettes, casquette, gants...) que vous ne retirerez pas face au vent.
- Détruisez les chrysalides récoltées par incinération. Lors du brûlage, ne vous mettez pas face au vent pour éviter les urtications.

### Les tigres du platane

Ces petits insectes, davantage déplaissants que dangereux, se distinguent par leur corps noir, une tache brunâtre au centre et leurs ailes blanchâtres et transparentes. Les tigres du platane mesurent de 3 à 4 mm de long. Réfugiés sous les écorces du tronc pour passer l'hiver, ces parasites reprennent leur activité au printemps. Ils se nourrissent de jeunes feuilles et pondent le long des nervures situées sur leur face inférieure. Les larves se développent et de nouveaux adultes apparaissent fin juin, début juillet. Une seconde génération naît encore durant l'été. Une fois adultes, ils entrent en hibernation et le cycle recommence...

Sur le territoire communal, 77 platanes reçoivent un traitement issu de l'agriculture biologique, dispensé par l'équipe des espaces verts. Le dispositif comporte deux phases. La première, réalisée en mars, consiste à projeter de l'huile de vaseline sur le tronc des arbres. La seconde, qui aura lieu en juillet, se concentre sur leur feuillage. Ce traitement d'été est composé de *Steinernema sp* (de petits vers ronds) qui pénètre les formes mobiles du tigre du platane. ●

## Chantiers & projets

Faisons le point



[ Travaux ]

### A [Papeteries]

Friches lancynaises :  
dépollution, études et analyses

Au printemps dernier, la chaufferie était définitivement rayée du site industriel des papeteries de Lancey, sous les assauts répétés de la masse de Moulin TP. À peine la poussière des gravats retombée que la salle de préparation des pâtes subissait un sort similaire.

Si en surface place nette fut faite, les mois qui suivirent furent consacrés au retrait des structures en béton enterrées ainsi qu'à la dépollution des terres excavées. Ces dernières ont fait l'objet, en novembre 2018, d'analyses. Elles reçoivent aujourd'hui encore un traitement à base de produits biologiques. Le 6 mars, la Municipalité et les entreprises ont fait un point sur l'avancée du chantier. La réception de cette partie du projet devrait avoir lieu avant l'automne.

Depuis la mise en place de la GEMAPI (Gestion et entretiens des milieux aquatiques et prévention des inondations), la sécurisation du ruisseau de la Combe-de-Lancey et notamment l'aménagement des plages de dépôt amont (au-dessus de la pépinière d'entreprises) et aval (site des papeteries) relèvent de la Communauté de communes du Grésivaudan qui, elle, a délégué cette compétence au SYMBHI. La commune suit de près ce dossier afin que les études lancées aboutissent le plus rapidement possible sur une décision favorable des services de l'état sur deux points : la modification de la carte des aléas et l'autorisation d'aménager les plages de dépôts. C'est un préalable à la poursuite des démolitions et au futur aménagement du site. Montant des travaux de dépollution, études et démolitions de cette phase : 3 844 800 €. ●

### B [Gendarmerie]

Nouvelle brigade :  
bientôt dans le paysage urbain

Le chantier de la future gendarmerie de Villard-Bonnot poursuit son chemin. Alors que la remise des clés des 9 logements s'est tenue fin octobre 2018, la démolition de l'ancien immeuble a débuté en janvier 2019. Quelques jours à peine ont suffi à raser le bâtiment des années soixante-dix. Une fois les vestiges évacués, chacun a pu apprécier l'espace qui accueillera bientôt la nouvelle brigade. Les entreprises mandatées ont depuis préparé le terrain, réalisé des colonnes ballastées dans le but

de renforcer le sol, créant ainsi une plateforme sur laquelle s'élèveront les fondations de la brigade. La nouvelle étape sera la réalisation du gros œuvre à partir d'avril. ●

### C [Restaurant scolaire] quelques mois de travaux supplémentaires dans la rue Chamechaude

Peu à peu la rue Chamechaude se transforme. Depuis que les travaux du restaurant scolaire ont débuté en septembre dernier, le bâtiment prend forme. Ainsi, en octobre le terrassement a été réalisé puis à la mi-décembre, les ouvriers se sont chargés d'édifier les murs de soubassement. La proximité immédiate des maisons voisines a complexifié la tâche des équipes. Plusieurs études du sol ont été nécessaires avant d'effectuer une reprise en sous-œuvre, entraînant par la même occasion un retard du chantier de deux mois. La dalle, coulée en mars, annonce la fin du gros œuvre. Les prochaines interventions seront consacrées à mettre le restaurant scolaire hors d'eau et hors d'air. ●



### Place Georges-Bizet, gymnase Jean-Jaurès & le CM accord au cœur d'un seul et même projet

Parmi les projets d'aménagements pour l'année en cours, la place Georges Bizet est au cœur d'un programme ambitieux. Desservant à la fois l'accès au Centre Musical Accords, au gymnase Jean-Jaurès, à la Mairie, au bâtiment des services techniques ainsi qu'à plusieurs préfabriqués abritant des activités associatives, la place Bizet va être redessinée. Tel un grand ménage de printemps, le projet prévoit de faire table rase des préfabriqués, de redistribuer les espaces entre les différents organismes, ajouter des places pour le stationnement et prévoir des accès piétons. Dans ce programme, le gymnase fera l'objet d'une réhabilitation thermique ainsi que d'une extension prévue pour accueillir une tribune. D'autre part, l'auditorium de l'école de musique sera ventilé et rafraîchi. Enfin, le projet prévoit que les anciens locaux de la CPAM (racheté par la Commune pour un montant de 260 000 €), seront rénovés et adaptés afin d'accueillir des activités associatives ainsi que celles du CMA, actuellement partagées entre le dernier étage de l'école Jules-Ferry et l'étage au-dessus du restaurant Henri-Guillard. ●



[ Centre Socioculturel ]



Centre Socioculturel de Brignoud  
12, rue Lamartine - Froges  
04 76 71 59 60

## Programme de rénovation

### Dernière phase

Rappelez-vous, il y a trois ans de cela le centre socioculturel de Brignoud dévoilait son projet de rénovation de ses locaux.

Différents chantiers ont donc pris possession des lieux permettant en 2016 la mise en accessibilité du centre, la transformation en multi-accueil de la halte-garderie dès la rentrée 2017 et en 2018 avec la création du point information jeunesse (avec une permanence itinérante sur les deux communes) et les travaux liés aux trois pôles médiathèques.

Aujourd'hui, un premier bilan se dessine. Le centre a réussi son pari : les aménagements réalisés permettent désormais un accueil et des services à la population de qualité. Les retours concernant le multi-accueil sont très positifs et le rafraîchissement des locaux est apprécié autant de l'équipe du CSC de Brignoud comme des habitants.

Pour autant, 2019 sera encore une année de transformation. Le programme prévoit en effet l'intégration de la médiathèque de Froges dans ses nouveaux locaux (novembre), la livraison de la médiathèque de Brignoud et la réhabilitation du dojo intercommunal. Malgré un léger retard dans le planning du dojo, les différents corps de métiers sont à pied d'œuvre. Karine Reboule-Nivelle a d'ailleurs souhaité remercier chaleureusement les services techniques des communes de Villard-Bonnot et de Froges pour leur réactivité et leur disponibilité sur ce chantier.



Du côté de la nouvelle médiathèque de Brignoud, la livraison se profile pour la fin du mois d'avril. Les équipes du centre prendront possession des nouveaux locaux rapidement afin d'installer le mobilier et tous les équipements nécessaires. L'ouverture au public devrait avoir lieu en septembre. Mais que sait-on de la future structure ? Elle s'étendra sur 300 m<sup>2</sup>, sera donc plus spacieuse et lumineuse (présence de grandes baies vitrées) et abritera un tout nouveau mobilier : tables de lecture, espace détente, nouveaux rayonnages... enfin, cette médiathèque flambant neuve mettra à disposition du public un espace informatique.

Enfin, l'accueil du centre socioculturel constituera également un des nouveaux aménagements de 2019. Pour plus d'accessibilité, l'entrée dans le bâtiment se déplace et se fera à la place de l'ancienne cuisine. Des travaux permettront aussi un accès aux terrasses intérieures. Un espace idéal pour l'accueil de certaines animations. Avec une livraison du chantier accueil, hall d'entrée fin juillet, le personnel du CSC espère investir les lieux en août et ainsi ouvrir au public début septembre. ●



## Un festival du jeu, bientôt proposé par le CSC de Brignoud ?



Dans les allées de la Ludothèque du Centre Socioculturel, il se murmure qu'un festival du jeu pourrait être organisé d'ici l'automne prochain. Bien que l'idée soit encore à l'étape de projet, les différents acteurs de l'évènement se sont d'ores et déjà rencontrés courant mars. Ainsi, Jonathan, le ludothécaire du CSC de Brignoud, les représentants des Associations de Parents d'Élèves (APE) de Brignoud, de Froges (=APEGUYLAN) et du Sou des Écoles de Villard-Bonnot ont dessiné les grandes lignes du projet « Games Tour ». Que sait-on à l'heure actuelle ? Ce festival se tiendrait au début du mois de novembre, un samedi, de 16 h à 22 h 30. En fonction des disponibilités, les organisateurs souhaiteraient

investir le gymnase de Froges. L'idée est de proposer, à la manière des Games Night, une soirée jeux de plateaux, de société, petits jeux rapides. Un rallye du jeu sera proposé. Ainsi, chaque partie gagnée sera récompensée par des points, qui une fois cumulés donneront accès à des friandises et des lots en fin de soirée. Autre piste en cours d'étude : l'installation d'un Escape Game. Alors que les Communes de Froges et de Villard-Bonnot seraient sollicitées pour la logistique, les APE quant à elles fonctionneraient en binômes : l'une prenant à sa charge les boissons et l'autre la nourriture.

Une nouveauté prometteuse qui ne manquera pas d'attirer un public nombreux ! ●

## FIT DAYS

### Le triathlon des enfants, dans le Grésivaudan

Les 6, 7 et 8 juin prochains, Le Grésivaudan accueillera au Lac de La Terrasse l'organisation des Fit Days MGEN. Cet évènement sportif est en réalité un tour à étape de triathlon adressé aux enfants. Une décision que salue Daniel Chavand, Maire de Villard-Bonnot et Vice-Président aux sports de la Communauté de communes Le Grésivaudan.

#### Le triathlon en lumière

Les Fit Days font la part belle au triathlon. Ce sport ludique est basé sur la pratique de trois disciplines : la natation, le vélo et la course à pied. Les triathlètes en herbes s'élanceront ainsi pour 20 mètres de nage, 1 kilomètre de VTT et termineront par 250 mètres de course à pied.

Pour participer, il suffit d'apporter son maillot de bain, ses chaussures de course et une serviette. L'organisation prête les vélos et même des combinaisons néoprène si l'eau est un peu fraîche. Les enfants qui ne souhaitent pas nager feront un « duathlon », autrement dit uniquement le VTT et la course à pied.

Des animateurs expérimentés, titulaires du Brevet BF5 de triathlon et du BNSSA encadrent les enfants leur permettant d'évoluer en toute sécurité sous la surveillance des organisateurs.

#### Le sport, une philosophie à partager !

Les Fit Days investiront donc la base nautique de La Terrasse, mais pas seuls. Un village pour apprendre à « mieux manger, mieux bouger » en s'amusant sera installé sur place et ouvert à tous. Il permettra également de découvrir les droits de l'enfant : « faire du sport, être en forme, c'est aussi gagner de la confiance en soi et être davantage capables de faire valoir ses droits et ceux des autres ».

D'autre part, lors de ces trois jours d'activités, le vendredi 6 juin sera réservé à la participation d'une quinzaine de classes, de 9 h 30 à 16 h, dans le cadre d'un projet pédagogique éducatif scolaire. À l'heure où ces pages sont imprimées, l'invitation lancée a retenu l'attention de Saliha Arrada, 5<sup>ème</sup> adjointe en charge de la vie scolaire villardienne et a été communiquée aux écoles de Villard-Bonnot. Nul doute que l'évènement pourra compter sur plusieurs



classes de sportifs villardiens ! Rappelons qu'à Jules-Ferry les coursetons sont fréquents (15 décembre 2018 : Téléthon ; 9 avril : course de printemps...) tout comme à l'école Libération où les CM1 et CM2 avaient participé à l'opération « Vélo citoyen » en juin 2017.

#### Tenter de gagner sa place en finale nationale

Lors de chaque étape du Fit Days MGEN, 20 enfants seront sélectionnés par tirage au sort pour les finales régionales. À cette occasion, les enfants effectuent un triathlon sur des distances adaptées à l'âge de chacun. Un classement par catégorie d'âge et sexe est annoncé après chaque finale régionale. Le meilleur enfant de chaque année/catégorie (garçons et filles nés en 2006-2007, nés en 2008-2009, nés en 2010-2011 et nés en 2012) est sélectionné pour participer à la grande finale nationale du 12 juillet 2019 à la Salvetat sur Agout, dans l'Hérault. Le déplacement en finale est offert aux enfants ainsi qu'à un accompagnant adulte. ●

<http://www.fitdays.fr/triathlon-du-gresivaudan-fitdays.php>

Faites  
du  
sport

## L'écho des Associations

[Générosité]

### Le sou des écoles Dotations & beaux projets en vue pour les écoliers !

2 500 € pour Jules-Ferry,  
1 000 € pour Pasteur,  
750 € pour République.

L'association des parents d'élèves des établissements de Lancey et de Villard-Bonnot centre a organisé la remise des dotations le 22 janvier, en présence des enseignants des écoles République, Jules-Ferry et Pasteur.

Cette année encore, la somme est généreuse: 4 250 €, soit 250 € pour chacune des 17 classes concernées. Mais comment Le Sou des écoles fait-il ? L'association compte une cinquantaine de parents avec un bureau engagé et investit pour la cause. Tout au long de l'année, ils déploient énergie et inventivité pour proposer des événements afin de mobiliser la population. Il faut dire que l'objectif a de quoi convaincre: l'argent récolté est destiné à améliorer le confort des écoliers et soutenir les projets pédagogiques menés en classe.

Les dotations de 2018, remises par la présidente Nolwenn Collonge, vont permettre à D. Quercia, la Directrice, de poursuivre le financement de la classe verte auxquels participent les écoliers de Jules-Ferry du 3 au 7 juin. Du côté des maternelles, à République, S. Jacquier, le Directeur, destine l'argent à la venue d'une intervenante en chant et danse, tandis qu'à Pasteur, pour F. Vareille, la Directrice, le choix se fera entre un vidéoprojecteur avec un meuble de rangement ou bien des jeux de cours en fonction des réponses apportées par la Commune à ses demandes.

Et comme une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, huit ordinateurs portables ont été donnés aux écoliers par l'entreprise Moodys. ●



[Tournoi]

### CSGB Rugby

## le 7 du Grésivaudan



### Tenez-vous prêt pour la 8<sup>ème</sup> édition du « 7 du Grésivaudan » !

Avec les beaux jours, il est des rendez-vous d'avril qui sont désormais incontournables. Le 7 du Grésivaudan en fait partie. Pour sa 8<sup>ème</sup> édition, le CSGB organise son célèbre tournoi international des écoles de rugby les 20 et 21 avril prochains. Ainsi, sur les pelouses du complexe sportif René

Bœuf vont se défier quelque 55 équipes. Le tournoi est un véritable moment d'échange. L'occasion est donnée à des clubs de tout horizon de s'affronter: clubs alpins, clubs professionnels, écoles de rugby de renoms et clubs étrangers. Du côté du CSGB, l'implication est totale ! En plus d'engager toutes les catégories du club, plus de 100 bénévoles participent et réalisent chaque année un travail de fourmi afin de permettre le bon déroulement de l'évènement. Tous partagent la passion et l'amour du ballon ovale ainsi que les valeurs sportives de ce sport.

**Au programme:** le samedi 20 avril se tiendra le tournoi U14 dès 13 h 30. Le dimanche 21 avril sera consacré aux équipes U6, U8, U10, U12 à partir de 9 h 30.

Le petit plus ? La présence des joueurs professionnels du FCG toute la journée du 21 avril. ●



### [Nouveauté] Club nature au Musée de la Houille Blanche

L'arrivée du printemps annonce l'ouverture du Club Nature de la Maison Bergès. Destiné aux jeunes passionnés de nature et de découverte, le club ouvre tous les mercredis après-midi en période scolaire de 13 h 30 à 17 h 30. Il est animé par les équipes de l'Association d'éducation à l'environnement "Ellesetcie", en partenariat avec une association de parents de Saint-Nazaire-les-Eymes.

Au programme des mercredis jusqu'au 3 juillet: chasse aux trésors, création d'un conte musical, parcours à la boussole, enquête autour des empreintes d'animaux, création d'un mini-jardin, fabrication de cabanes, jeux d'eau, atelier apprenti fermier autour de poules et de lapins... Des « récrés » nature et des incursions régulières dans le Musée, qui recèle de nombreuses références à la nature dans sa décoration, s'ajouteront à ces activités. Chaque enfant sera invité à prendre son temps, encadré par des équipes pédagogiques formées à la communication positive et bienveillante.

Les ateliers sont ouverts de 13 h 30 à 17 h 30 jusqu'au mercredi 3 juillet 2019. Tarif de la demi-journée: entre 7 € et 20 € selon le quotient familial. ●

 **Inscriptions:** 07 64 08 44 60  
ellesetcie@laposte.net  
Programme détaillé  
www.villard-bonnot.fr [actualités]

## MAISON BERGÈS MUSÉE DE LA HOUILLE BLANCHE

# Le papier peint tout un art !



Exposition ouverte du 3 mai au 3 novembre 2019

Du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre :

 Mercredis, jeudis et vendredis de 13 h à 18 h

 Samedis et dimanches de 10 h à 18 h

Du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars :

 Mercredis, jeudis et vendredis de 13 h 30 à 17 h 30

 Samedis et dimanches de 10 h à 17 h 30

Fermé les 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> mai, 25 décembre

 **Maison Bergès**

Musée de la Houille-Blanche

 40, av. des Papeteries - Villard-Bonnot

 04 38 92 19 60

 www.musee-houille-blanche.fr

Chaque année, la Maison Bergès accueille une exposition temporaire en ses murs. Si 2018 fut sans conteste l'année de Mucha et de ses affiches style art déco (exposition prolongée jusqu'au 3 février dernier), 2019 sera tout aussi colorée. En effet, à partir du 3 mai prochain le Musée proposera à ses visiteurs de plonger dans l'univers du papier peint.

Consacré à l'histoire industrielle de l'Isère à travers le personnage d'Aristide Bergès, « père » de la houille blanche et figure emblématique, aujourd'hui encore, de l'innovation sur le bassin grenoblois, le musée est implanté dans l'ancienne maison d'Aristide Bergès, maison singulière dans son écrin de verdure, établie au cœur d'un site industriel dont le caractère exceptionnel a été reconnu par les spécialistes de l'histoire des techniques et du patrimoine industriel (hautes chutes; ancien site des Papeteries de France, l'un des fleurons de l'industrie papetière dans les années 1950). La présentation et le discours sont axés sur Aristide Bergès, son enfance, sa formation à l'École centrale, son installation à Lancey, ses défis techniques et le développement de son usine. À ce pan industriel et technique s'ajoute une approche plus intimiste autour de la vie de la famille à Lancey. Le domaine artistique est également très présent à travers un programme ornemental très affirmé dans la maison autour de l'Art nouveau et de l'Éclectisme, la présence d'œuvres peintes de Maurice Bergès par exemple, fils d'Aristide, mais aussi d'artistes et amis de la famille tels qu'Alfons Mucha. La scénographie associe contemporanéité et respect du lieu avec la restauration et la mise en valeur des décors intérieurs et des papiers peints Art nouveau, un jeu d'ambiances colorées, l'affirmation de matériaux « modernes » comme le métal ou le béton.

L'exposition « Papier peint, tout un art ! » consacrée à l'art des papiers peints prend tout son sens quand on connaît l'intérêt des Bergès pour le papier. Fils de papetier, lui-même industriel papetier, Aristide Bergès aime ce médium auquel il consacre sa vie d'industriel. Sa maison — devenue le musée — conserve sur ses murs un ensemble tout à fait exceptionnel de papiers peints de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, issus des grandes manufactures françaises de cette période telles que Leroy, Grantil, la Société française de Papiers peints, mais aussi anglais comme en



week 16  
**[espace] ARAGON**

**Spectacle burlesque et musical « MANGER »,**  
**Compagnie Zygomatic, le 5 avril à 20h**

Sommes-nous prêts à tout avaler ? Ce spectacle humaniste et décapant s'indigne avec un brio burlesque et malicieux des absurdités économiques, écologiques et alimentaires du monde. Avec la Cie Zygomatic, le théâtre devient outil de sensibilisation et d'interpellation du public, pour éveiller et élever les consciences. Et cultiver l'espoir...

Public : jeunes et adultes. Durée : 1h15

**Clown et contorsion « More Aura »**

**Association des Clous, le 3 mai à 18h30**

Christine, la mort elle connaît [...] alors elle se réjouit de savoir encore jouer. Elle joue à être. Elle joue à vivre. Comme c'est un jeu, elle n'a pas peur, elle peut décider de tout.

Public : ados, adultes. Durée : une heure

**Théâtre et théâtre d'objets « mines de rien »**

**La Fabrique des Petites Utopies, le 24 mai à 20h**

Quand on entre dans la vie de Camille, ce n'est pas Rien ! Rien est une marionnette, c'est l'image de nos peurs du handicap. Rien ne grandira pas comme la plupart des enfants grandissent sous les yeux ébahis de leurs parents. Rien est cet enfant qui n'a pas de place dans un monde qui rejette les différends.

En première partie : présentation du travail réalisé avec des jeunes du collège du Touvet et de l'association Handynamic.

Public : jeunes (dès 8 ans) ; Durée : une heure.

**Exposition « Dominique Schaezel »**

**du 25 mars au 5 mai**

Dominique Schaezel assemble dans un même espace visuel des matières, des couleurs, des lieux, des instants... Elle sème des indices, elle accueille l'imprévu, convoque le bizarre libérant ainsi de nouvelles alliances... C'est alors que la mémoire peut tisser ses étranges récits drôles ou inquiétants où l'insolite, le fantasmagorique, l'humour dialoguent dans des histoires sans queue ni tête. Ce petit théâtre de la vie qu'elle nous donne à voir et à penser n'est-il pas aussi un miroir pour chacune ?

Programmations et informations [www.espace-aragon.fr](http://www.espace-aragon.fr)



Pour cette 3<sup>ème</sup> édition, nos artistes mettent le « **Cap sur... le pays des Songes** ».

A l'Espace Aragon  
Aux heures d'ouverture au public  
Vernissage le vendredi 10 mai

**Dans votre commune**

**Commémoration Victoire de 1945**

**Mercredi 8 mai, place du 24 Août à Brignoud et rue Pasteur à Villard-Bonnot**

Les horaires seront communiqués sur les panneaux lumineux de la commune, ainsi que sur le [www.villard-bonnot.fr](http://www.villard-bonnot.fr)

**Repas des Anciens**

**Mercredi 22 mai à partir de 12h, à l'Espace Bergès**

Sur inscription auprès du CCAS.  
Réservé aux personnes âgées de 70 ans et plus.

**Conseils municipaux**

**mardi 30 avril, mardi 28 mai, mardi 25 juin**

A 18h30, salle du conseil, 1<sup>er</sup> étage de la Mairie



samedi  
**12**  
octobre

**Foire d'Automne de Brignoud**

De nombreux exposants vous attendent pour vous faire découvrir leurs produits !

Nota Bene : certaines dates peuvent être modifiées en cours d'année. Aussi, n'hésitez pas à consulter régulièrement le site internet de la commune : [www.villard-bonnot.fr](http://www.villard-bonnot.fr) : actus, infos pratiques et agenda en ligne sont mis à jour toutes les semaines.



[elusvb@outlook.fr](mailto:elusvb@outlook.fr)



**Vous connaissez ? Qu'est-ce que c'est ?**

Rezopouce c'est vous, et c'est pour vous. Accessible à tous dès 16 ans. C'est de l'auto-stop organisé. Un nouveau mode de covoiturage. C'est la confiance, la convivialité, l'efficacité, l'éco responsabilité. Je m'inscris en ligne, et en mairie si je ne dispose pas d'un accès internet. Des points d'arrêts sur tout le territoire du Grésivaudan, dont 9 sur la commune de Villard-Bonnot. Vous trouverez tous les renseignements sur le site de la Communauté de Communes « Le Grésivaudan ». Encore un peu trop confidentiel, aidez-les à se développer. ●

Jean-Claude Torrecillas  
Annie David  
Gisèle Minassian  
Jean-Pierre Miozzo  
Alain Jolly



Nous restons fidèles à notre volonté d'éviter toute polémique dans le journal municipal afin de lui conserver son caractère purement informatif et objectif. Qualités qui lui sont reconnues par tous les observateurs attentifs de la vie municipale que ce soit localement ou dans les communes environnantes. ●



**Vos élus**

**Daniel CHAVAND**  
Maire de Villard-Bonnot

**Les adjoints**

**Michèle COUVERT**, 1<sup>ère</sup> adjointe  
*Affaires Sociales, Petite Enfance et Personnel communal. Vice-présidente du Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS)*

**Paul RAMOUSSE**, 2<sup>ème</sup> adjoint  
*Travaux, Eau et Assainissement*

**Saliha ARRADA**, 3<sup>ème</sup> adjointe  
*Vie scolaire et périscolaire, Jeunesse*

**Patricia BAGA**, 4<sup>ème</sup> adjointe  
*Finances*

**Daniel MODESTO**, 5<sup>ème</sup> adjoint  
*Environnement, Cadre de vie, Sécurité, Foires*

**Frédéric CEVA**, 6<sup>ème</sup> adjoint  
*Urbanisme*

**Clara MONTEIL**, 7<sup>ème</sup> adjointe  
*Logement, Communication, Jumelage*

**Robert COQUET**, 8<sup>ème</sup> adjoint  
*Commerce et artisanat, Animation et promotion de la ville, Relations avec les quartiers, Parrainage du 7<sup>ème</sup> BCA, correspondant Défense*

**Brigitte BOESSO**, conseillère déléguée  
*Vie associative, sport et culture*

**Les Conseillers de la majorité**

**Nicole BOIRIN, Christian VERNEREY, Cyrille TINTILLIER, Marc CASTELOT, Brigitte BALBO, Nelly CARRAT, Patrick BEAU, Béatrice SOLLIER, Pascale LANGUILLE, Arnaud BERNARD, Valérie MAUMON, Eric POLONI, Anne-Hélène ANTONI, Bernard BARACCO.**

**Les Conseillers de la minorité**

**Jean-Claude TORRECILLAS, Jean-Pierre MIOZZO, Annie DAVID, Alain JOLLY, Gisèle MINASSIAN.**  
@ [elusvb@outlook.fr](mailto:elusvb@outlook.fr)

Pour un rendez-vous avec un élu de la majorité, contactez le Secrétariat Général  
☎ 04 76 45 79 45  
@ [secretariat@villard-bonnot.fr](mailto:secretariat@villard-bonnot.fr)



## Mairie de Villard-Bonnot

20, boulevard Jules-Ferry  
38190 Villard-Bonnot CDIS

www.villard-bonnot.fr

### Services administratifs

- ☎ Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
- ☎ 04 76 45 79 45 - Fax : 04 76 71 66 42
- ✉ bienvenue@villard-bonnot.fr

### Etat Civil - Affaires Générales

- ☎ Permanences le mardi de 17h à 18h30 et le samedi de 9h à 12h hors période estivale

### Services techniques

- ☎ 04 76 45 79 45 - Fax : 04 76 13 02 07
- ✉ services.techniques@villard-bonnot.fr

### Pôle Logement

- ☎ Mardi mercredi et vendredi de 9h à 12h  
Jeudi de 13h30 à 17h
- ☎ 04 76 45 79 55
- ✉ polelogement@villard-bonnot.fr

### Périscolaire

- ☎ Lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

### Vie associative

- ☎ Du lundi au jeudi de 13h30 à 17h

### Urbanisme

- ☎ Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30
- ☎ Accueil physique sur rendez-vous uniquement
- ☎ 04 76 45 79 45
- ✉ urbanisme@villard-bonnot.fr

## Transports en commun



Gares de Lancey et de Brignoud

- ☎ 36 35



- ☎ 0820 08 38 38
- www.transisere.fr et www.vfd.fr



- ☎ 0 800 941 103
- n° vert, service et appel gratuits
- www.tougo.fr
- www.transportsdugresivaudan.fr

Les horaires des bus sont également disponibles en mairie

- ☎ 04 76 45 79 45



## Pharmacies de garde

Attention : ce planning peut changer

Les gardes sont exécutées du samedi soir au vendredi soir de la semaine suivante.

- ☎ 39 15
- www.3237.fr
- www.villard-bonnot.fr
- Onglet [A votre service]
- Rubrique [Pharmacies de garde]

### Avril

- L15 → J18 Belle Etoile (04 38 92 02 15) ..... Crolles
- V19 → D21 De Bernin (04 76 08 03 19) ..... Bernin
- L22 → J25 L'Orchidée (04 76 71 43 36) ..... Lancey
- V26 → D28 Centrale (04 76 77 23 26) ..... Domène
- L29 → J2/5 Dent de Crolles (04 76 08 92 81) ..... Crolles

### Mai

- V3 → D5 Charmettes (04 76 77 44 59) ..... Domène
- L6 → J9 Fontaine-Amélie (04 76 52 28 62) ..... Saint-Ismier

- V10 → D12 Froges (04 76 45 71 44) ..... Froges

- L13 → J16 Plemer (04 76 52 20 17) ..... Saint-Nazaire-les-Eymes

- V17 → D19 Silvestre (04 76 77 23 08) ..... Domène

- L20 → J23 Champ (Barry) (04 76 71 40 75) ..... Champs-près-Froges

- V24 → D26 L'Orchidée (04 76 71 43 36) ..... Lanceys

- L27 → J30 Djan (04 76 52 23 42) ..... Saint-Ismier

- V31 → D2/6 Ferradou (04 76 77 26 39) ..... Versoud

### Juin

- L3 → J6 Luu Duc (04 76 08 01 59) ..... Crolles

- V7 → D9 Belle Etoile (04 38 92 02 15) ..... Crolles

- L10 → J13 Silvestre (04 76 77 23 08) ..... Domène

- V14 → D16 Brignoud (04 76 71 40 03) ..... Brignoud

## Permanences

### Catherine Kamowski (REM)

Député de la 5<sup>ème</sup> circonscription

Membre de la commission des lois constitutionnelles, législation et administration générale de la République.

### Permanence en circonscription

1, rue Conrad-Killian à Saint-Martin-le-Vinoux

ciroc03805@gmail.com

### Permanence juridique en Mairie

Destinée exclusivement aux habitants de la commune et uniquement sur rendez-vous.

☎ Le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois

☎ 04 76 45 79 45

### AGI (Association Intermédiaire du Grésivaudan)

Association Intermédiaire du Grésivaudan.

M. Boucharlat

☎ Le mercredi de 9h à 11h, sur rendez-vous

☎ 04 76 77 76 77

### SDH

Myriam Koudlanski

☎ Le mercredi de 11h à 12h à l'Espace Pablo Picasso

56bis, avenue d'Espagne à Villard-Bonnot

## Déchets

### Ordures ménagères

☎ jeudi matin

### Bac bleu « Je trie »

☎ vendredi matin

### Encombrants : inscription obligatoire

☎ 04 76 45 79 46 (services techniques)

### Toutes les adresses des déchetteries...

www.le-gresivaudan.fr

### Déchets d'activités de soins

à risques infectieux

www.dastri.fr

## Service des eaux du Grésivaudan

### Antenne de Villard-Bonnot

ZA Grande-Île - 23, rue Paul-Hérault  
38190 Villard-Bonnot

☎ Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

☎ 04 76 99 70 00

✉ servicedeseaux@le-gresivaudan.fr

www.le-gresivaudan.fr/eaux



Correspondant local : Jean-Paul Filippi

☎ 06 75 70 21 83

✉ jpff-hh@live.fr



## Etat Civil

### • NAISSANCE •

HALIMI Ilyés	18/01/19
DENAT Willow	20/01/19
DEBORDE Devon	24/02/19
BATTARD Mathias	6/03/19
PAÏNIAYE Hailey	13/03/19
SCHEID Jimmyson	17/03/19

### • DÉCÈS •

URRU Isidoro	27/01/19
CHABOUD Denise, épouse MIGAI	11/02/19
HOURIEZ Bernad	13/02/19
SOLLIER Jean	13/02/19
BAUDIN Lucien	20/02/19
LOSA Alfredine, épouse GIACOMINI	9/03/19
PACCHIANO Marie, épouse PHILIP	17/03/19
MATTES Adelheid, épouse PORTIGLIATTI-PRESA	20/03/19
GALICHET Gérard	1/02/19
CROMBEZ David	26/02/19

### • MARIAGE •

LEMPEREUR Benoit & RAY Laurent	18/03/19
--------------------------------	----------

Les listes d'état civil sont publiques. Si vous ne souhaitez pas que votre nom (ou celui de vos proches) apparaisse dans le journal, merci de nous en faire part.

✉ com@villard-bonnot.fr - 04 76 45 79 45